

Infrastructures

Réponse à une consultation 19.11.2021

Modification de la loi et de l'ordonnance relative à une redevance sur le trafic des poids lourds

economieuisse salue la modernisation technique de la RPLP, mais attend une solution tenant compte des besoins de l'économie et entièrement numérisée. Dès lors, il est nécessaire d'adapter le projet mis en consultation. Un nouveau système doit être neutre sous l'angle des recettes publiques et ne pas entraîner de hausse de la redevance ou des charges administratives pour les entreprises, tout en garantissant leur sécurité de planification et d'investissement. Il importe de mettre en place un système numérisé de bout en bout: cela réduirait les coûts d'exploitation et les charges administratives et augmenterait l'efficacité de la perception. De plus, il faut garantir l'intégration dans les processus DaziT.